

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la tenue de l'assemblée publique de consultation tenue le
10 août 2026 à 19 h 45.

Sont présents :

Christian Jutras, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège no 3, Annick
Bernier, conseillère n° 4, Sébastien Blais, conseiller siège n° 5, Nancy Fontaine,
conseillère, siège n° 6.

Citoyens : 0

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Conraud, maire par intérim.
Madame Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-
trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 19 h 45 et déclare la séance ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

150.08.2026 Sur proposition de Sarah Raymond
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et
qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Règlement 464/2023 sur les demandes de démolition d'immeubles sur le
territoire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults
5. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
6. Levée de la réunion

4. **Règlement 464/2023 sur les demandes de démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults**

Monsieur Alain Conraud, maire par intérim donne des explications sur le règlement numéro 464/2023 qui a pour objet : les demandes de démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults.

5. **Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement**

Aucune question n'est soumise.

6. **Levée de la réunion**

151.08.2026 Il est 19 h 47, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Nancy Fontaine de lever la présente séance.

N.B. — Le maire par intérim, Monsieur Alain Conraud, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Alain Conraud
Maire par intérim

Mathilde Potvin
Directrice générale et greffière-
trésorière